



# Réunion de secteur 2022 : secteur DE / Berthier-Verchère-Laval

THEME	SUJET	REPONSE
Vitesse	La vitesse semble excessive aux riverains de la route des Sétives	Réponses en séance : route des Sétives, les enregistrements de mesures de vitesse avec le radar pédagogique ne donnent pas de résultats alarmants, la très grande majorité des passages sont dans la limitation et les gros excès de vitesse sont exceptionnels. Cependant, une signalétique centrale a été rapidement réalisée par le Département, sur cette route des Sétives, le policier est maintenant équipé et armé et il réalise des contrôles radar avec le policier de St Chef. Le radar pédagogique a permis de quantifier les dépassements et la circulation sur cette route et sur d'autres. Il reste d'autres problèmes qui ne sont pas simples à traiter comme les livreurs qui ne respectent pas toujours les sens interdits.
Sécurité / Sureté	Le carrefour au niveau de la montée de Demptézieu et du chemin du Berthier est potentiellement accidentogène. Les croisements sont difficiles dans le chemin du Berthier, que l'on pourrait passer en sens unique ou en « sauf riverains » (Daniel TINGLY).	Réponse en séance : la solution « sauf riverains » ne fonctionne pas. Échanges post réunion : Le passage en sens unique du Berthier ne fait pas l'unanimité pour les habitants de Verchères car cela les obligerait à passer par un feu en redescendant de Bourgoin ou du haut de Saint-Savin. Une réflexion est à partager entre riverains, mais il n'y a pas de consensus sur le sujet.
Sécurité / Sureté	Absence de trottoir depuis le carrefour de la montée de Demptézieu (au virage) jusqu'au chemin du Pré de Letras, les riverains sont inquiets pour leurs enfants.	Réponse en séance : Cette réalisation est bien en projet mais le délai n'est pas acté et l'arbitrage financier n'est pas fait, même si la commune souhaite évidemment privilégier les modes doux. Nous avons aussi un projet de plateau surélevé au carrefour entre la RD43 et la rue du Berthier. L'étude globale mode doux doit aboutir en 2022. La faisabilité technique de ces trottoirs n'est pas simple car il faudrait buser les fossés le long de la départementale.
Sécurité / Sureté	Sortie/entrée de l'école primaire du Bourg : forte affluence et accès aux boulangeries.	Réponse en séance : Les places de parking sont limitées à proximité et certaines voitures se garent sur le passage piéton ce qui génère des tensions. Fabien Durand cite ses actions suite à des plaintes : notamment des rappels à l'ordre qui ont été faits, avec le concours de notre policier municipal.
Sécurité / Sureté	Les livraisons à la boulangerie peuvent être très dangereux lors des sorties des écoles.	Réponse en séance : Fabien Durand évoque une possibilité d'interdire les livraisons aux heures d'entrée et de sortie des écoles par un arrêté municipal si nécessaire - à étudier -
Environnement	Les herbes sont maintenant très hautes sur les abords de la route des Sétives, cela gêne les piétons, notamment les enfants qui rejoignent l'arrêt de Bus depuis le Clos St Charles (Voir les photos de Carole GUNST, prises après la réunion)	Réponse en séance : Il est prévu 3 fauches, en mai, juillet et en septembre. La situation est maintenant plus difficile car la commune ne peut plus utiliser les désherbants.

Environnement	<p>Chemin des Dames : Une « plateforme » a été créée à l'entrée du bois par les organisateurs de la course de côte. Un riverain dénonce le manque de concertation et de communication sur cet aménagement qui selon lui dénature le paysage avec un impact environnemental conséquent. Il considère que l'association de la course de côte fait un peu ce qu'elle veut...</p>	<p>Réponse en séance : Cette plateforme a été réalisée pour la buvette de la course qui est historique dans le village, et qui apporte de l'animation et des activités commerciales. La création de terrassements de ce type sur un terrain privé n'est pas du ressort de la commune.</p>
Déplacement mode doux	<p>Manque de trottoirs sur la montée de Demptézieu</p>	<p>Réponse en séance : voir l'étude de déplacement mode doux</p>
Sécurité / Sureté	<p>Montée de Demptézieu (dans le prolongement du trottoir de droite jusqu'au croisement avec le chemin des Dames) traçage d'une bande blanche continue pour délimiter sur 1 mètre une bande piétonne.</p>	<p>Réponse en séance : "à étudier car problème de largeur de la route".</p>